



Besoin d'aide pour récupérer ma caution

Par **Nje**, le **16/05/2009** à **23:36**

Bonjour,rrnrLe 01/06/07 je loue un appartement et je fais un état des lieux d'entrée.rnPour pouvoir verser mon dépôt de garantie j'opte pour un prêt Loca pass, qui de plus ce porte garant en cas de loyers impayés.rnrnJe rencontre des difficultés financières à ce moment là, le 31 octobre je donne mon préavis de 3 mois à mon propriétaire qui prenait fin donc le 31 janvier 2008.rnCe qui devait arriver arriva et je ne peut plus payer mon loyer, mon propriétaire se sert alors de la garantie de loyers impayés pour les loyers de Novembre, décembre et janvier. Jusque là pas de problème.rnTellement honteuse de ne pas avoir pu payer mon loyer, j'envoie les clefs en lettre suivi par la poste le 14 janvier 2008 sans faire d'état des lieux de sortie.rnrnMon propriétaire ne m'a pas reversé mon dépôt de garantie qui était de deux mois de loyers à l'époque, et le pire c'est qu'il s'est de nouveau servi de la garantie de loyers impayés pour le mois de février et mars alors que je n'y habitais plus, et qu'il le relouait.rrnrJ'ai envoyé un premier recommandé lui demandant la restitution de cette somme en 2008 et aussi en courrier simple, il n'a pas été le chercher, je lui envoi une mise en demeure en début d'année 2009 et toujours pas de réponse.rnL'organisme auprès duquel j'ai eu recours pour le Loca pass lui à également envoyé un recommandé qu'il n'a pas non plus été chercher.rnrnAujourd'hui je rembourse toujours ce prêt.rnrnQuelle solution me reste t'il ?

Par **jeetendra**, le **17/05/2009** à **09:41**

bonjour, contactez l'ADIL des yvelines à Versailles 3 rue Jean Mermoz (tél : 0820 16 78 78) ou par mail contact@adil78.org bon dimanche à vous